

Aloïs et Tom
élèves de cinquième
sous la direction Mm Kermarec
Collège de Frangy
375 rue du Stade
74270 Frangy

Frangy, le lundi 07 avril 2025

A l'attention des membres de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Objet : demande pour classer la vallée des Usses au patrimoine mondial de l'UNESCO .

Madame , Monsieur

Nous sommes des élèves de cinquième au collège du val des Usses à Frangy . Nous souhaiterions vous formuler une demande un peu particulière : celle de classer la vallée des Usses au patrimoine mondial de l'UNESCO .

Pour commencer, la vallée des Usses abrite de nombreux animaux de toutes sortes et de plantes diverses et variées. On peut y trouver des animaux terrestres comme le chevreuil, la biche et le cerf, l'hermine, le blaireau, la martre et tant d'autres. Ainsi que des oiseaux comme le martin pêcheur, le pic vert, la buse, le milan royal.

Elle compte aussi sa rivière qui lui a donné son nom et qui abrite de nombreux poissons comme la truite, le hotu, le chevesne, le barbeau et un crustacé que l'on connaît tous l'écrevisse. En outre, les Usses se jettent dans le Rhône et celui ci se jette dans la mer Méditerranée sachant que cette année est l'année de protection des mers et des Océans. C'est pour cela que nous voulons la protéger de tous danger qui la guettent.

La vallée des Usses possède aussi un patrimoine architectural avec ses châteaux comme le château de Chaumont, de Clermont, de Sallenôves et d'Arcine .

Un patrimoine géologique avec sa molasse bleue, une pierre intéressante de couleur verte tirant vers le bleu. Par expérience personnelle, on peut aussi trouver de l'or ou plutôt des paillettes d'or.

Nous vous remercions madame, monsieur de l'attention que vous porterez à notre demande.

Aloïs et Tom